

COURS DU SOIR, CAO - DAO

Conception Assistée par Ordinateur - Dessin Assisté par Ordinateur

A) CAO DAO

- Fournir aux étudiants, les moyens d'appréhender l'espace virtuel, de procéder à la réalisation formelle de ses idées, de ses modèles, du rendu des matières et de l'environnement, ainsi qu'à l'élaboration des plans techniques qui en résultent.
- Obtenir par ces outils des moyens performants de communication avec la clientèle et les réalisateurs, au moyen d'un dossier complet.

B) Public concerné

Cette formation s'adresse en priorité à des adultes ne pouvant se consacrer à plein-temps à l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles.
Une connaissance de base du Dessin technique est souhaitable.

C) Durée de la formation

- 2 modules de 8 cours (1 soirée par semaine).
- Octobre - décembre / décembre - février.
- Cours dispensé : de 18H30 à 21H30.

D) Contenu du cours

- Module 1 : acquisition de techniques de représentation 2D
- Module 2 : acquisition de techniques de représentation 3D

E) Divers

- Il est indispensable pour suivre le cours de CAO/DAO et réaliser les projets personnels de s'équiper d'un portable Mac ou PC avec au minimum 2GB, une carte graphique de 256 VERAM et un écran 15".
- Logiciels CAO/DAO Vectorworks

F) Frais

- 900.- frs le module de 8 cours

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le présent document tient lieu de contrat

Généralités M. Mme. Mlle.

Nom

Nationalité

Date et lieu de naissance

Adresse

Ville

Téléphone

Portable

E-Mail

Calendrier

Module 1 : Octobre - Décembre ou Février - Avril

Module 2 : Décembre – Février ou Avril - Juin

Frais

COURS DU SOIR CAO-DAO (900.- fr le module de 8 cours)

Annulation d'inscription

Sans avis écrit, l'inscription se renouvelle d'office pour le 2^{ème} module. Une annulation d'inscription doit être effectuée auprès de la direction un mois avant la fin du module 1. Le montant du cours facturé sera dû dans sa totalité même si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours avant la fin d'un module.

Annulation et remboursement des écolages : après le début d'un module, aucun remboursement ne sera consenti.

Paiement

Le paiement des écolages (900.- fr) doit intervenir au début de chaque module. Au 1^{er} rappel des frais de 3% seront facturés.

Participation

L'Ecole exige une fréquentation régulière des cours par les étudiant(e)s. L'étudiant est considéré en échec avec une participation aux cours inférieure à 80%. Toute absence non motivée et non justifiée par écrit est sanctionnée.

La Direction peut accorder des congés qu'à titre exceptionnel. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite préalable.

La Direction peut accorder une interruption de fréquentation des cours particuliers ou d'un module, suite à une demande écrite et motivée de l'étudiant(e).

Frais

Les frais de matériel pédagogique ne sont pas compris dans l'écolage.

Les étudiants de notre école peuvent télécharger gratuitement le logiciels CAO/DAO Vectorworks, en s'inscrivant au cours.

Le présent document tient lieu de contrat. Le(la) représentant(e) légal(e) de l'étudiant ou l'étudiante adulte déclare avoir pris connaissance du formulaire d'inscription et des tarifs des cours et les accepte.

Date et signature